



Communiqué de presse

Montpellier, le 20 décembre 2019

- Sauvegarde des lignes de desserte fine -

« La ligne des Causses sera préservée, le fret développé, les emplois assurés : les engagements sont pris »

Les Régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes viennent de conclure un accord de financement avec l'Etat afin de garantir la réalisation des travaux sur la ligne des Causses. Le train de l'Aubrac sera préservé sur les voies entre Clermont-Ferrand et Béziers, ont assuré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ligne historique, électrifiée en 1932, la ligne des Causses est aujourd'hui l'un des emblèmes du combat des Régions pour la préservation des lignes de desserte fine des territoires. Le train de l'Aubrac a connu ses heures de gloire dans les années 80 avec la mise en service de l'express L'Aubrac. Cependant, il est aujourd'hui lourdement menacé de fermeture, nécessitant en urgence un important investissement pour la rénovation des voies de 11,5 M€.

« La fermeture de la ligne des Causses était inenvisageable pour préserver la mobilité des habitants bien sûr, mais également l'environnement et l'économie de ce territoire. L'enjeu : cette fermeture aurait entraîné de façon certaine la mise sur les routes d'Occitanie et d'Aura de 140 camions supplémentaires par jour ou possiblement la délocalisation d'Arcelor-Mittal, et ses 370 emplois aujourd'hui à Saint-Chély d'Apcher. C'est pourquoi nous nous sommes attachés à trouver des solutions et avons obtenu l'engagement financier de l'Etat à la hauteur des deux Régions pour la réalisation des travaux nécessaires à la préservation de cette ligne pour le fret et le transport de voyageurs. C'est une belle bataille que nous venons de remporter, dans un effort collectif ! », a déclaré Jean-Luc Gibelin, vice-président de la Région Occitanie en charge des mobilités et des infrastructures de transports.

Pour Martine Guibert, vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes déléguée aux Transports : « La Ligne de l'Aubrac est sauvée ! Après des mois de négociations et grâce à une mobilisation collective, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat et la Région Occitanie ont décidé de financer des travaux d'urgence sur la Ligne des Causses pour un montant de plus de 11 millions d'€. C'est un soulagement pour notre territoire et pour les salariés de l'entreprise Arcelor Mittal de Saint Chély d'Apcher. Nous devons maintenant profiter de ces travaux pour construire un véritable projet de territoire incluant le viaduc de Garabit et la ligne de l'Aubrac et ainsi préparer les nouvelles phases de travaux pour régénérer totalement la ligne. »

Financement et calendrier des travaux :

Des **premiers travaux d'urgence** ont été réalisés entre Séverac-le-Château et Millau au cours de l'année 2019, financés par la Région Occitanie à hauteur de **3,57 M€**. Par ailleurs, le plan d'urgence (76 M€) adopté par la Région Occitanie en octobre dernier, permet de financer **le maintien de l'exploitation entre Béziers et la limite de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**, pour un montant de 19 M€.

Une nouvelle étape vient d'être franchie au terme du **Comité de Pilotage spécifique** du 19 décembre 2019, qui a permis d'aboutir à un accord sur le financement d'une deuxième phase d'investissements en faveur de la **desserte à proximité de St Chély d'Apcher**. 11,46 M€ seront ainsi engagés pour assurer l'exploitation de la ligne ferroviaire de 2022 à fin 2024, répartis à égalité entre l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Occitanie.

De son côté, **Arcelor Mittal** assure de son total engagement dans le développement de la production de l'usine et dans l'augmentation de l'utilisation du rail sur le site de St Chély.

■ **Contacts presse :**

Audrey Porteron : audrey.porteron@laregion.fr - Tél. : 04.67.22.63.62 - Port. : 06.40.37.58.22
service.presse@laregion.fr - @presseoccitanie

Chantal Charreyron : chantal.charreyron@auvergnerhonealpes.fr - Tel : 04 26 73 40 15

